

Charte d'adhésion au projet du Centre Placet

Vous vivez dans un logement dont l'UCLouvain est propriétaire et pour lequel, la gestion est partagée avec le Centre Placet. A ce titre, vous bénéficiez de divers avantages complémentaires par rapport aux autres logements de l'UCLouvain, tels qu'accès à de nombreuses activités éducatives, citoyennes et ludiques, une connexion au réseau wifi et le nettoyage hebdomadaire des parties communes de votre logement (uniquement pour les communautaires) ; tout ceci sans surcoût.

Vous bénéficiez également d'un accompagnement assuré par des travailleur-euses expérimenté-es pour vous garantir un séjour agréable, participatif et respectueux des cultures de chacun-e.

Par la signature de la présente Charte :

- Vous reconnaissez avoir pris connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur et des dispositions particulières du service Logement UCLouvain (cfr. Annexes du contrat de bail) ;
- Vous adhérez aux objectifs et au projet participatif du Foyer international ;
- Vous vous engagez à remplir deux enquêtes de satisfaction (une à l'arrivée, une autre avant la fin de l'année académique) dans le but de permettre à l'équipe du centre Placet d'évaluer son processus d'accompagnement ;
- Vous participez selon votre disponibilité aux activités qui sont proposées par les permanent-es du Centre Placet et/ou le comité de l'ARP ;
- Endéans le mois suivant votre arrivée dans votre logement, vous vous engagez à rencontrer :
 - o Déborah La Monica, référente de l'accueil des étudiant-es (deborah.lamonica@placet.be) ;
 - o Sandra Murillo, collaboratrice sociale et administrative (sandra.murillo@placet.be) ;
- Vous faites partie de l'Association des Résident-es du Placet (ARP) et répondez présent-e aux sollicitations du bureau (élu annuellement par les pairs), y compris le devoir d'élire ses représentant-es.
- Vous acceptez de transmettre et actualiser votre adresse e-mail ainsi que votre numéro de téléphone (le numéro ne doit pas obligatoirement être belge) afin que le Centre Placet vous informe des actions qui sont mises en place :

o Adresse e-mail :

.....

o Numéro de téléphone :

.....

Pour toute demande de logement (nouvelle ou reconduction), une lettre de motivation vous est également demandée.

Avant la fin de votre contrat, la présente charte fera l'objet d'une évaluation.

En contrepartie, le Centre Placet s'efforcera de répondre au mieux à vos besoins en matière de bien-être. Votre implication dans le projet participatif du Foyer Placet et les échanges entre les résident.e.s et les membres du personnel sont les clés de vôûte pour un agréable séjour au foyer et année d'étude sereine et constructive pour tous et toutes.

Au plaisir de vous rencontrer très prochainement,

Fait à Louvain-la-Neuve, le.....

Pour accord,

Foyer international – Centre Placet ASBL

Rue des Sports, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Tél. +32 (0)10 47 46 92 – Mail : info@placet.be – Site Internet : <https://www.placet.be>

Numéro d'entreprise : BE 0413.183.376 - Numéro de compte bancaire : BE29 2710 3682 4464 - RPM : Tribunal de Nivelles